

SIGNALER UN INCIDENT SUR ILLIWAP

L'utilité de l'outil « ILLIWAP » n'est plus à démontrer pour que vous soyez informé(e)s des événements à venir et le nombre croissant d'abonné témoigne de son appropriation par les résidents, permanents ou temporaires sur la commune.

Cependant une des fonctionnalités qu'offre cet outil n'a été, jusqu'à présent, que très peu utilisée : la municipalité vous informe ; mais vous pouvez, vous, informer la municipalité des dégâts et autres incidents survenus que vous constatez sur le domaine public, photo à l'appui, même.

Cet acte citoyen améliore la connaissance et la réactivité des services municipaux et par là même la qualité de vie et l'image de la commune.

Et cela en toute simplicité via votre smartphone ...



Guide du signalement citoyen

A DESTINATION DES CITOYENS



SÉNÉCHAS

“ Je souhaite signaler un incident depuis mon smartphone. ”

Pour nous aider à conserver une commune accueillante, nous avons mis en place une nouvelle fonctionnalité sur votre application, le « signalement citoyens » ! Vous pouvez désormais informer directement la commune sur les dysfonctionnements ou anomalies que vous apercevez sur l'espace public en **SEULEMENT 2 ÉTAPES !**

01 POUR SIGNALER

- 1 Cliquez sur le mégaphone dans l'onglet en bas de votre écran
- 2 Puis cliquez sur le bouton + pour commencer votre signalement.



02 ENSUITE...

- 1 Renseigner la **catégorie** et la sous-catégorie du signalement
- 2 Indiquer la **localisation** du signalement
- 3 Prendre une **photo**
- 4 Joindre un **commentaire** au signalement
- 5 Renseigner les **coordonnées** de contact (étape facultative)
- 6 **Accepter** le traitement des données personnelles
- 7 **Envoyer** le signalement



VOTRE SIGNALLEMENT EST ENVOYÉ !

Suivez l'évolution de traitement de votre signalement par la commune. Nous réceptionnons votre signalement et le traitons dans les meilleurs délais ! **Merci pour votre participation.**



LES AVANTAGES !

- GRATUITE** Téléchargement gratuit et sans engagement.
- SANS INSCRIPTION** Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
- SANS PUBLICITÉ** Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

Le 1er novembre 2020, après un mois d'essai, la commune de Sénéchas s'engageait avec Illiwap pour une communication de et vers les citoyens moderne et directe.

Le 21 août, le cap des 300 abonnés était franchi, au jour de parution de ce bulletin nous sommes **379 abonnés** (rappelons que Sénéchas compte 250 habitants)

Ce choix a été suffisamment performant pour convaincre et entraîner la plupart des communes environnantes à adopter cet outil et inciter la commune à renouveler son abonnement pour cinq années.

SENECHAS

Bulletin Municipal

Décembre 2021



Le Mot du Maire :

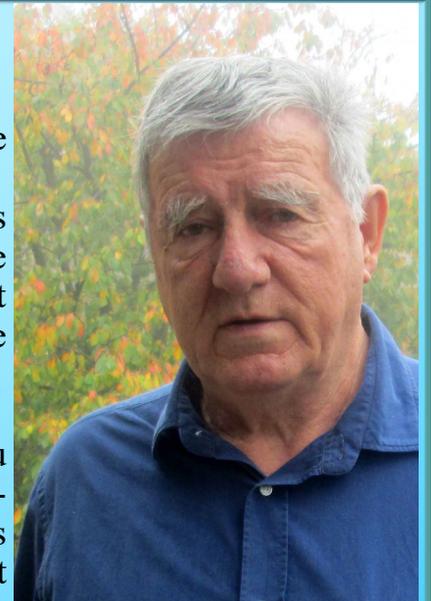
Lorsqu'arrive la fin de l'année, on a tendance à se retourner et à se demander ce qu'a été toute cette période de vie.

L'année 2021 aura encore été marquée par les restrictions sanitaires liées à la pandémie de COVID-19 mais, malgré cette cinquième vague, restons optimistes pour cette nouvelle année qui approche et espérons pouvoir bientôt nous réunir et fêter notre bonheur de vivre dans notre commune.

La municipalité a soutenu, soutient et soutiendra, dans la mesure du possible, son tissu associatif et nous sommes heureux que les structures communales soient à nouveau utilisées par les associations sportives et/ou culturelles et que de nouvelles associations voient même le jour ; preuve de dynamisme.

2021 a également connu un changement au secrétariat de la mairie où Nadine a fait valoir ses droits à la retraite après 37 années au service de la commune ; elle est remplacée par Thibault CEBELIEU qui a pris ses fonctions le 1^{er} septembre ; soyons assurés, que dans un tout autre style, il assurera pleinement ses fonctions.

2022 verra la continuité des actions entreprises et le développement des projets engagés en vue de leur réalisation dans les meilleures conditions lorsqu'ils seront aboutis ; le tout, bien entendu, dans une situation sanitaire redevenue « normale » ou tout au moins maîtrisée.



René MEURTIN

Noël des aînés et des enfants

Comme le veut la tradition, le Noël des enfants de la commune s'est déroulé dans la salle polyvalente **le samedi 11 décembre**.

Un goûter et un spectacle ont été offerts à tous les enfants ainsi qu'un livre aux moins de 11 ans.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir Tabarin Le magicien qui a proposé un spectacle de magie, de sculptures de ballons et qui a revêtu l'habit rouge tant attendu.

Concernant les cadeaux des aînés, leur sera apporté, selon leur choix, un panier alimentaire de la Cézarenque ou un coffret « bien-être » de la pharmacie.



Repas des aînés

A l'invitation de la municipalité, le traditionnel repas des aînés a eu lieu dimanche 28 novembre à la salle polyvalente pour le plus grand plaisir des 41 participants.



Secours catholique

Une permanence est tenue le deuxième mardi de chaque mois, de 14h à 17h, à la salle de la Rencontre. Vous pouvez contacter un ou une bénévole au **07 56 27 66 75** pour plus d'informations ; mais n'hésitez pas à pousser la porte si vous en avez besoin.

Etat civil

Mariages : Melle Camille **LOUET** et M. Fabien **VEKVERT** ; Melle Bella **OSTROMOOUKHOVA** et M. David **DELACROIX**

Décès: M. Gilbert **BINET** ; M. Jean Pierre **GIRARD**, M. Cyrille **MULLER** ; Mme Régine **MICHEL-VILLAZ**, Mme Michèle **ALLEMAND**

Directeur de publication : René MEURTIN

Coordination de la Rédaction et mise en page : Jean Pierre AUBERT & Julie FLOURET-MEJEAN

Ont également contribué à la rédaction : René MEURTIN, Didier DOYELLE, Michel MAHISTRE ; Cie BALAGAN

Crédit photos : Jean Pierre AUBERT, Julie FLOURET-MEJEAN, Polly JAUSSAUD, Maryse CRAVOTTA, Cie BALAGAN, Mairie de Sénéchas

AUTOportrait d'un ELU

J'ai vu le jour en Picardie le 11 novembre 1956. Après une scolarité en grande partie en internat à Compiègne et Chauny, mon père artisan garagiste tira sa révérence.

J'ai donc choisi un cycle court pour mes études et intégrais l'école du Bâtiment et des Travaux Publics de Vincennes pour obtenir un BTS. Service militaire dans le génie de l'air, écourté pour raison de soutien de famille.

Je décrochais alors mon premier poste de conducteur de travaux à Dieppe, dans une filiale de la Générale des Eaux.

Puis d'opportunité en opportunité, l'étranger, le territoire de Belfort, la Drôme et le Vaucluse, c'est comme directeur de travaux chez Vinci construction que je quittais les grandes entreprises du BTP.

Le bâtiment et la rénovation du bâti ancien m'ont toujours passionné et c'est en tant qu'artisan que je continuais ma carrière localement.

Fin 2016, grand changement d'orientation, prise de conscience et besoin d'apaisement : Chalap fut ma bouée de secours en partageant cette nouvelle vie avec Pascale.

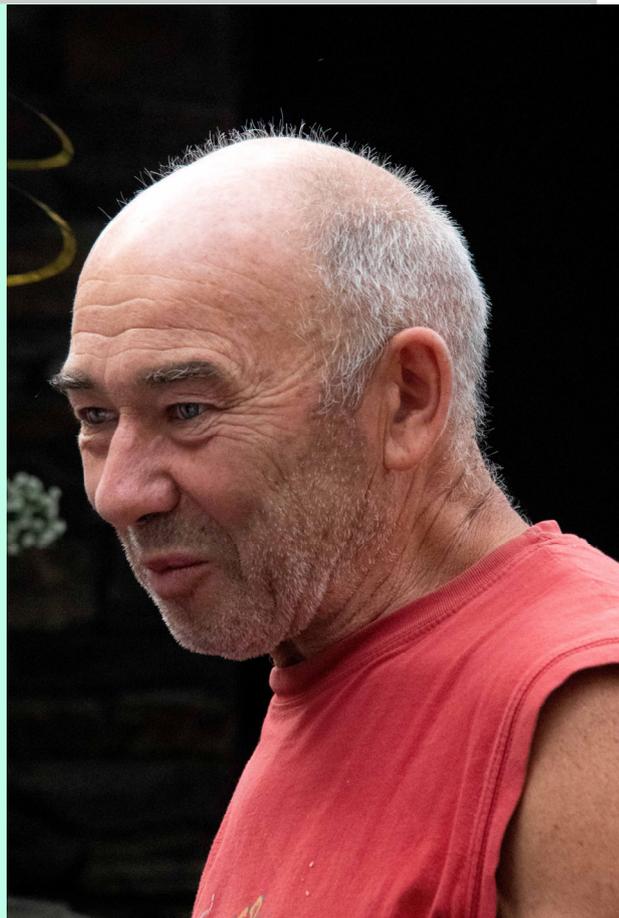
Janvier 2019, l'heure de la retraite sonne ...

Olivier Deves, proche voisin, parvient à me décider en 2020 à participer à la vie communale.

Je constate avec grand plaisir que les électeurs m'ont accordé plus de 80% des voix.

J'accepte donc de prendre le poste de deuxième adjoint chargé des projets et suivi de travaux, ainsi que de l'urbanisme.

Mettre au service de la commune mes connaissances et expériences dans le seul objectif de l'intérêt communautaire, voilà mon engagement.



Didier DOYELLE
2ème adjoint

3 juillet inauguration de la salle polyvalente

Nous étions nombreux ce 3 juillet pour inaugurer notre nouvelle salle polyvalente ! Même *Chronos* était avec nous : heureux alignement de tous agendas, le président d'Alès Agglo, M. Christophe **RIVENQ**, Mme **DAUFES-ROUX**, pour son tout premier déplacement en qualité de Députée de la circonscription, Mme Aurélie **GENOLHER**, maire de Marsillargues-Attuech, conseillère régionale représentant Mme Carole **DELGA**, M. Patrick **MALAVIELLE**, maire de la Grand-Combe et conseiller départemental tout fraîchement réélu, les maires et nombre d'élus de toutes les communes voisines; M. Sylvain **ANDRE**, maire de Cendras et président de l'association des Maires Ruraux du Gard, M. Yannick **LOUCHE**, président du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, M. Michel **MERCIER**, maire du Martinet et architecte du projet ; sans oublier, bien entendu, les élus municipaux (tant de l'actuelle équipe que celles et ceux des équipes précédentes, dont M. Olivier **DEVES** ; son rôle « daccoucheur » du projet fût souligné) et la foule nombreuse des Sénéchassoises et Sénéchassoises qui accédaient, à cette belle salle ; superbe outil enfin mis à leur disposition.



Quelques chiffres : Montant total H.T. : **337 435,57 €** ; Montant T.T.C. : **404 922,68 €** (à noter : la TVA sera récupérable en 2023).
: Montant total des subventions : **238 000 €**
: Restera à charge pour la Commune : **112 933 €** (47 334 € de frais d'études)

Décisions, Actions en Cours

Frelons asiatiques

Le 7 septembre, le Conseil Municipal a voté la signature d'une convention avec le Groupement de Défense Sanitaire Apicole concernant la lutte contre le frelon asiatique.

Celle-ci permet la destruction gratuite des nids de frelons asiatiques sur la commune, en tant que particulier vous pouvez contacter la mairie qui s'occupera de faire intervenir les professionnels sur votre propriété et si vous constatez un nid sur la commune, veuillez nous le signaler par téléphone ou via Illiwap / signalement.

Adressage

La réalisation d'un plan d'adressage est en cours sur la commune.

Il s'agit de procéder à la dénomination de l'ensemble des voies communales et à la numérotation des bâtis.

Des élus sont chargés de l'élaboration de celui-ci, aidés d'une prestation du SIG d'Alès Agglo

Nous vous invitons si vous le souhaitez à donner votre avis, vos idées sur les futurs noms de rue par téléphone ou via Illiwap / Participer / Boite à idées



Eclairage Public

Le referendum organisé lors de la précédente mandature, avait vu le « oui au maintien de l'éclairage public » l'emporter (41 voix pour, 33 contre)

Non seulement énergivore, mais également obsolète voire dangereuse en certains points, l'installation doit être intégralement repensée.

Respectant le souhait majoritaire, le Conseil Municipal s'est donc mis à la recherche d'une solution innovante répondant à ces deux problèmes.

Le remplacement de l'intégralité de l'installation par un éclairage 100% solaire est à l'étude ; sans attendre, pour ne pas laisser passer l'opportunité de subventions pour lesquelles les dossiers devaient être déposés avant le 31/10, le Conseil Municipal du 26 octobre a validé les demandes de subventions auprès du PNC (dans le cadre du plan « France Relance ») et du SMEG (Syndicat Mixte d'Electrification du Gard) pour un montant cumulé de **18,5 k€**

En l'état actuel du dossier le retour sur investissement est envisagé en cinq années.

Droit de Préemption Urbain

Lors de sa séance du 26 octobre, le conseil municipal a institué un Droit de Préemption Urbain (D.P.U.) sur toutes les zones urbaines (ou à urbaniser) de la commune, délimitées par le Plan Local d'Urbanisme - P.L.U. (zones Ua, Ub, 2AUa, 2AUb, 2AUc, 2AUd).

Réflexions en Cours



Point Multiservices PMS

Concernant le Point Multiservices, les études se poursuivent sur la base des esquisses réalisées par l'architecte désigné.
De même pour l'éclairage public (Cf. ci-dessus)



Départ de Nadine Pellecier

Le vendredi 29 octobre 2021, notre secrétaire, Nadine PELLECUER, a fermé la porte de la mairie pour la dernière fois après 37 ans au service de la commune et de ses habitant(e)s.

C'est ce même jour que les membres du Conseil Municipal, sa famille, de très nombreux habitants de la commune ainsi que ses collègues et ceux des communes voisines se sont réunis pour lui témoigner leur reconnaissance et leur affection. Toutes et tous lui ont souhaité une belle retraite bien méritée.



Thibault Cebelieu prend la relève



Au terme du processus de sélection (17 candidatures, de tous horizons, examinées), le Conseil Municipal a retenu celle de **Thibault CEBELIEU**;

A 29 ans, issu d'une famille connue de tous sur la commune, Thibault souhaitait « rester et vivre au pays » malgré de longues études en mathématiques à Clermont-Ferrand.

Il a pris ses fonctions le 1er septembre et après deux mois de « tuilage » avec Nadine, nul doute qu'il saura relever le défi d'une telle succession et mettre ses compétences et les connaissances acquises ou à acquérir au service de la commune et de ses habitants.

Bienvenue à Thibault

Services et tarifs

(Tableau Extrait du P.V. du Conseil Municipal du 15/06/2021)

2021-033 : tarifs

	WEEKEND		JOURNEE		½ journée		Caution
	Tarif résident	Tarif non résident	Tarif résident	Tarif non résident	Tarif résident	Tarif non résident	
Salle polyvalente	400,00 €	600,00 €	200,00 €	300,00 €	100,00 €	150,00 €	1 000,00 €
Salle de la Rencontre	100,00 €	200,00 €	50,00 €	100,00 €	30,00 €	50,00 €	100,00 €
Salle de la Mazade	200,00 €	300,00 €	100,00 €	150,00 €	50,00 €	80,00 €	1 000,00 €
Salle de <i>Martinences</i>	100,00 €	200,00 €	50,00 €	100,00 €	30,00 €	50,00 €	100,00 €

Réservation effective après signature d'une convention, la production d'une attestation d'assurance et la remise d'un chèque de caution. Remise des clés :
pour location le week-end à partir du vendredi soir jusqu'au lundi matin 8h.
pour location à la journée : la veille jusqu'au lendemain 9h
pour location à la ½ journée : du matin à 12h.
Ménage : 30 €/h

AUTRES TARIFS (matériels proposés exclusivement conduits par le personnel municipal pour de petits travaux occasionnels, uniquement aux habitants de la commune et sur le territoire communal ; location imitée à 4h/mois — chèque caution 200€) :

Epareuse : 70 €/h,

Broyeur : 60 €/h avec 1 employé — 80 €/h avec 2 employés

Tractopelle : 70 €/h

Camion : 50 €/h

Portrait d'une Personnalité Sénéchassoise

Pour ce troisième portrait d'une personnalité éminente de Sénéchas, nous sommes allés rencontrer Monique **MANIFACIER**, connue de tous de par ses multiples activités et ses multiples responsabilités tant municipales qu'associatives.

Toujours active, attentive à son image mais avant tout soucieuse des autres, Monique **MANIFACIER** nous a reçus chez elle à Mallenches où sont ses racines familiales : elle y venait déjà, enfant, passer les vacances scolaires chez ses grands-parents (prémices de sa future vocation [?], elle se souvient de son plaisir à réunir d'autres enfants pour organiser et animer leurs jeux) ; elle-même, de par les circonstances de la guerre (son papa était alors policier à Porc de Bouc, BdR.) est native de la Grand Combe où elle a suivi sa scolarité jusqu'en classe de troisième avant d'intégrer le lycée à Alès et y réussir son baccalauréat en 1962.

« Bac en poche », Monique **MANIFACIER** s'inscrit à la faculté des sciences de Montpellier ; mais désireuse de rentrer au plus tôt dans la vie active, elle postule parallèlement pour un poste de surveillante au lycée d'Alès et écrit à différentes académies en vue d'être institutrice.

Dès le début de 1963 le lycée l'appelle pour un remplacement en tant que « maîtresse auxiliaire » ; elle y sera ensuite surveillante d'externat puis d'internat.

En novembre 1965, un poste « *d'institutrice remplaçante* » lui est proposé à Trescol, quasiment à domicile !

Cette nomination décidera de son avenir : elle abandonne la faculté sans regret.

Après ce premier remplacement Monique **MANIFACIER** « visitera » nombre d'écoles du Gard pendant quatre ans avec une nette préférence pour les classes uniques de petits villages.

Au terme de cette période, on ne peut plus formatrice, vient la titularisation en 1971 à l'école de la Côte de Long (commune de Bordezac) où elle exercera pendant onze ans avant de saisir, en 1982, l'opportunité d'un départ en retraite à l'école de Génolhac pour se rapprocher de Mallenches (le pailleur familial initial étant, entre-temps, devenu la demeure où elle nous reçoit).

Monique **MANIFACIER** y terminera sa carrière en 1999 en qualité de directrice en laissant de très bons souvenirs à plusieurs générations d'écopiers qui aujourd'hui encore l'interpellent, lui donnent de leurs nouvelles et sont source d'émotions et d'une grande fierté.

Mais cet engagement auprès de ses élèves aurait été incomplet sans un engagement auprès de l'ensemble de la communauté :

Dès 1983 elle est élue municipale, et adjointe (dans l'équipe de M. **BALMES**) ; elle le sera continuellement jusqu'en 2014 soit cinq mandats et trois maires, différents à tous les sens du terme.

En 1993, le décès subit de l'abbé Jean **ROUX** l'amène à prendre de nouvelles responsabilités ; paroissiales cette fois.

Suite à un autre décès, celui de M. Gaston **DISCOURS**, elle prend la présidence du *Comité de restauration de l'Eglise de Sénéchas*, créé en 1975 sous l'impulsion de l'abbé **ROUX** ; présidence qu'elle conserve aujourd'hui encore.

Mais ces responsabilités ne lui suffisant pas, Monique **MANIFACIER** fut parallèlement gérante de « *Lou Rebieure* ». De son premier numéro (mars 1986) à son dernier (n° 62 ; juillet 2001), ce journal, autre création de l'abbé **ROUX**, souligna les richesses des Cévennes et des cévenols.

Monique **MANIFACIER** admet volontiers que cette intense activité n'aurait pas été possible si elle n'avait pas été célibataire.

Aujourd'hui elle se recentre sur ce qu'elle nomme « ses petits bonheurs » :

- Rencontres et instants chaleureux avec ses amis qu'elle tient à remercier, tous, à l'occasion de cet entretien
- Balades et randonnées en Cévennes, bien sûr, mais aussi en Aubrac
- Voyages (quels heureux souvenirs lors de son séjour au Burkina Fasso !)

En jetant un regard en arrière, Monique **MANIFACIER** est fière du chemin parcouru toujours tourné vers l'autre; la chaleur des partages vécus en retour lui faisant oublier « les moments difficiles ».

La meilleure des conclusions c'est elle qui nous l'apporte :

« *Vieillir en allant de l'avant sans avoir peur de l'avenir et surtout ne pas se lamenter sur ses souvenirs d'antan. Vieillir avec espoir, être content de soi* »



Une Réunion du Comité des Lecteurs



Jeudi 14 octobre, Corinne, Brigitte, Martine, Catherine, Claude, Françoise ; elles sont six réunies en cette fin d'après-midi pour la réunion mensuelle du Comité des lecteurs.

La séance est ouverte par l'évocation du souvenir de M. BIGNET, membre du Comité, récemment décédé.

L'ordre du jour de la réunion est ensuite abordé, il s'agit de débattre des mérites comparés et de l'intérêt de tel ou tel titre, de tel

ou tel auteur en vue d'établir une liste de titres dont l'acquisition sera demandée au prochain Conseil Municipal.

L'ambiance est studieuse, la discussion dense ; que ce soit autour de la liste préétablie par Corinne BOUGET, coordinatrice, à partir des propositions préalablement communiquées par chacune et chacun des membres du Comité, voire des titres de nouveautés parues et/ou lues entre-temps.

Ces échanges aboutissent à l'élaboration d'une liste de dix-neuf titres

Sont également évoqués, le rendez-vous pris avec la responsable du rayon « jeunesse » de la librairie Sauramps d'Alès en vue d'établir une deuxième liste spécialement dédiée aux livres pour enfants, la venue du Bibliobus, le rendez-vous avec Romain LEGENDRE pour faire évoluer l'accueil sur le site de la bibliothèque, la réunion d'échange avec les responsables des bibliothèques avoisinantes le 19 novembre dans la salle polyvalente de Sénéchas.

Au moment de mettre un terme à leur réunion, les membres présents émettent un appel afin d'être rejoints par de nouveaux membres désireux de partager et faire partager leurs goûts pour la lecture.

Ndlr : *suite à la visite chez Sauramps, une liste de seize livres pour la jeunesse ainsi qu'une liste complémentaire de six titres sont venues s'ajouter à celle déjà établie.*

Depuis la reprise, en cours d'année, de la gestion de la bibliothèque s'appuyant sur le Comité des lecteurs ce sont ainsi cinquante-six livres qui ont été acquis.



Dimanche 3 octobre « Episode cévenol » exceptionnel

En regard des communes voisines de Génolhac, Le Chambon et Chamborigaud, si ce n'est la passerelle de Mallenches emportée, notre commune peut s'estimer épargnée.



RETOURS sur EVENEMENTS CULTURELS

L'ETE AVEC BALAGAN JUILLET AOUT 2021

Les lumières de la grande terrasse se sont éteintes après une dernière soirée en musique et en chansons. Qu'ils soient nouveaux ou fidèles parmi les fidèles, cette année encore, ils sont plus d'une centaine à être venus une semaine à Chalap partager leur passion de la pratique musicale en groupe.

Musique d'ensemble, accordéon diatonique, c'est six heures d'enseignement par jour, pour jouer ensemble, harmoniser les sonorités d'instruments très divers, perfectionner sa pratique de l'accordéon, apprendre des œuvres nouvelles.

Ils ont découvert, pour se détendre, le village, le cadre enchanteur des Cévennes, au pied du Mont Lozère, près de la Cèze, qui offre la possibilité de baignades dans des gorges majestueuses. Ils ont apprécié l'accueil en gîte ou en roulotte, consommé une nourriture à base de produits locaux, en majorité biologiques, cuisinés par Michel et ses équipes.

Ces cinq semaines de stages auront aussi été l'occasion de participer au Festival de "l'Echalapéebelle" qui a proposé une série de concerts dans le splendide théâtre de verdure de Sénéchas, mis à notre disposition par la mairie, avec en clôture le film qu'Antoine Page a consacré à la "Légende" du cirque Plume, dont certains membres connaissent bien Chalap. Ces soirées ont connu un vrai succès et c'est plus de cinq cents spectateurs d'ici et d'ailleurs qui en ont apprécié le programme.

"La Compagnie Balagan" et François Heim, son Directeur artistique, ont réussi, avec le soutien de la municipalité et la participation de nombreux bénévoles, le pari d'implanter au cœur des Cévennes Gardoises un lieu unique où se conjuguent musique, culture, divertissement, et découverte d'un riche territoire rural. Bonne humeur, enthousiasme, dynamique collective, création, respect de nos engagements associatifs sont le secret de cette réussite qui en 2022 renaîtra pour un été que nous espérons riche de nouveaux partages.

Les quelques images jointes témoignent de ces moments intenses, et donnent l'envie de les faire vivre longtemps.

L'équipe de Balagan



LA GUINGUETTE A ROULETTES

Gwendoline et son mari ont occupé la place communale du village les mercredis soirs de la mi-juillet à la mi-août sur demande de la mairie, proposant de la restauration rapide, alliant fait maison et produits frais, sur place ou à emporter. Gwendoline a rencontré un franc succès. Nous sommes confortés dans l'idée qu'il manque à Sénéchas un point de restauration, nous travaillons donc toujours à l'élaboration du point multi-services.



« Le mercredi 21 juillet, j'ai eu la merveilleuse surprise de voir que les habitants de ce charmant village avaient joué le jeu et ce n'était que le début, j'ai commencé avec une trentaine de clients, puis ça a été en s'améliorant, 50, 75, j'ai même du refuser des clients et emprunter des pommes de terre à des habitants, très sympa de leur part. La plus belle soirée a été celle du 11 août avec 80 clients. Je tiens à remercier tous les habitants pour leur gentillesse, leur compréhension, parfois certains ont dû attendre avant d'être servis et j'ai eu de très bonnes remarques sur ma cuisine. J'espère pouvoir revenir d'ici peu pour vous régaler à nouveau ».

Gwendoline

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Exposition proposée à la mazade, les mercredis 27 octobre et 3 novembre, qui avait pour thème Figures du Gard



Compte tenu des contraintes sanitaires, Le Comité des fêtes comme le Comité de réhabilitation de l'église ont dû renoncer aux animations qu'elles avaient programmées en juillet et en août.



EVENEMENTS A VENIR



CONSULTEZ l'AGENDA des EVENEMENTS et SUIVEZ les RAPPELS de leur PROGRAMMATION sur ILLIWAP

Présentée lors du dernier bulletin municipal, l'Association entre en scènes, avec une palette de propositions :

SENECHAS en SCENES !
VOUS CONVIE POUR SA PREMIERE SCENE

Salle polyvalente Sénéchas
VENDREDI 17 DECEMBRE

Concert : à 18 h 30
François Heim
Michel Mahistre
Michel Bachevalier
Buffet dînatoire : à 20 h

Entrée payante:
20 euros
Concert & Buffet

Buvette sur place

Pass sanitaire obligatoire

Date limite de réservation :
Vendredi 10 décembre
Contacts: M. Tudela
04.66.61.22.65
06.79.73.22.56

* IPNS Ne pas jeter sur la voie publique

Vendredi 17 décembre 2021, une soirée est organisée à la salle polyvalente mettant en scène les musiciens de l'association, Un repas sous forme de buffet sera également proposé. Pour réserver, contacter :

François TUDELA au 06 79 73 22 56

Une programmation pour l'année 2022 mêlant cinéma, théâtre et musique, vous est également proposée, et vous sera confirmée par la suite (notamment par Illiwap).

- ◇ Vendredi 7 janvier, soirée cinéma
- ◇ Vendredi 4 février, soirée théâtre avec la compagnie « Rocambollissimo »
- ◇ Vendredi 4 mars, soirée cinéma
- ◇ Vendredi 1 avril, soirée musique autour de Piazzola (duo accordéon/violoncelle)
- ◇ Dimanche 8 mai, aura lieu un marché sur la place communale toute la journée, mêlant producteurs, créateurs locaux agrémentés d'une scène musicale, ainsi que des expositions de peintures, de sculptures, de poteries à la salle polyvalente.
- ◇ Vendredi 3 juin 2022, soirée cinéma

Vous pourrez trouver sur place une buvette et une petite restauration.

Si vous souhaitez exposer, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de François **TUDELA** au 06 79 73 22 56 L'Association vous attend nombreux.

EXPOSITION CCAS

Prochaine exposition prévue les mercredis 9 et 16 février 2022 de 10h à 12h et de 14h à 16h à la Mazade. Sur le thème : Mémoires de Femmes Gardoises prêtée par les archives départementales du Gard.

Réalisations diverses

Travaux réalisés par les employés Municipaux

« Rafrâichissement » (Murs, sols et huisseries) de la Maison Reboul avant sa relocation.



Réhabilitation jeu de boules lotissement de l'Esfiel avec création d'un mur de retenue.



HABITAT ET LOGEMENT

Alès Agglomération propose ses services et oriente les propriétaires qui souhaitent effectuer des travaux de rénovation énergétique afin de connaître les aides financières et démarches à effectuer, sur rendez-vous en téléphonant au numéro vert suivant :

0 808 800 700 .

« COLLECTE ET TRAITEMENT » DES DÉCHETS MÉNAGERS.

Alès Agglo exerce cette compétence ; les orientations tant nationales que régionales visent à mieux valoriser ces déchets tout en en réduisant les volumes.

Ces politiques auront inmanquablement pour corolaire de fortes augmentations de coûts pour l'Agglo et, par répercussion, **pour ses habitants** : à l'horizon 2026, à taux constant de la TEOM, l'abondement annuel (complément versé par l'Agglo en sus des ressources de la TEOM) actuellement de 3,5 M€ augmentera de 6,1 M€ supplémentaires en 2026 !

Les élus de la commune ont participé aux quatre sessions de travail organisées par Alès-Agglo en vue d'élaborer une politique commune visant à endiguer cette infernale progression ; **mais l'implication de chacun est plus que jamais indispensable.**

Le 9 décembre le conseil de communauté a voté, à l'unanimité, les « Orientations de la nouvelle politique de gestion des déchets », issues des quatre ateliers préparatoires, visant à « un meilleur service ; plus efficace, aux coûts maîtrisés et prenant en compte sa modernisation, la complémentarité Agglo / communes dans le respect du cadre réglementaire ».

INFORMATIONS UTILES—PAGE à CONSERVER

MAIRIE : NOUVEAUX HORAIRES : - Du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h
: - Mardi de 14h à 18h
: - Mercredi de 13h30 à 17h
: N° de téléphone : **04 66 61 17 78**

Pompiers	: 18 ou 04 66 54 27 27	
Gendarmerie	: 17 ou 04 66 61 10 63	
Médecins	- Dr EBERSCHWEILER (Chamborigaud)	: 04 66 61 45 17
	- Dr LEROY (Chamborigaud)	: 06 58 04 32 57
	- Dr MAURIN (Villefort)	: 04 66 46 68 54
Infirmières	- MAZOYER Patricia, BEN AMARA Audrey et SEKIOU Andy	: 04 66 61 81 65
	- FORÉT Corinne et AMOROS Brigitte	: 04 66 54 91 53
	- DOULIAZEL Laïla	: 04 66 61 20 11
Pharmacie (Génolhac)	: 04 66 61 10 71	
Centre Hospitalier de Ponteils	: 04 66 56 47 00	
Gynécologue obstétricien (Génolhac)	: 04 66 52 84 78	
Kinésithérapeutes (Génolhac)	: 04 66 60 04 41	
Pédicure / Podologue (Génolhac)	: 07 86 26 78 31	
Signalement incidents distribution d'eau (REAAL)	: 04 66 54 30 90	

Le Conseil Municipal du 1er juillet 2019 a approuvé le **Plan local d'Urbanisme (PLU)** ; celui-ci s'impose depuis à toutes et à tous.
La consultation du PLU doit donc être un réflexe préalable à tout aménagement extérieur quel qu'en soit l'objet ; en Mairie et/ou sur son site (onglet MAIRIE/PLU)

ENCOMBRANTS

Sur notre commune, le ramassage des encombrants se fait, **gratuitement** et de manière périodique .

Pensez à vous inscrire auprès du service Alès Agglo afin de connaître la prochaine date de passage au numéro vert suivant :

0 800 540 540.

Rappel : Le dépôt sauvage est « puni de l'amende prévue pour les contraventions de 5^e classe » (Art. R 635-8) + peines complémentaires + amende pénale
Une **amende pénale** est obligatoirement prononcée par un juge. Elle peut alors atteindre les **1500 €** et est inscrite au casier judiciaire. En plus de l'amende, le juge pourra, lors du jugement, prononcer des peines complémentaires.

Attention : En cas de **récidive**, pour certaines contraventions de 5^e classe [...], il ne s'agira plus d'une contravention, mais d'un **délit**



Forages

Sur demande de l'Agglomération d'Alès, tous les particuliers possédant un forage, doivent se signaler auprès de la Mairie

Coordonnées des Associations Sénéchassoises:

Comité des fêtes (M. Camille VIGNES)	: 04 66 61 17 84
	: comitedesfetes.senechas@orange.fr
Sénéchas en forme (Mme Solange MEURTIN)	: 04 66 24 90 40 et 04 66 61 12 63
	: senechassenforme@orange.fr
Société de chasse (M. Robert BRUNEL)	: 04 66 61 16 26
La Compagnie Balagan	: 06 84 45 58 27
	: lacompagniebalagan@orange.fr
Comité de Restauration de l'Eglise (Mme Monique MANIFACIER)	: 04 66 61 14 06
Bibliothèque municipale (Mme Corinne BOUGET)	: 04 66 24 57 69
	: bibliotheque@senechas.com
Sénéchas en Scènes ! (M. François TUDELA)	: 06 79 73 22 56